

La surface terrière

La **surface terrière** d'un peuplement est déterminée à l'aide d'un prisme de facteur 2. Elle s'exprime en m^2/ha (mètre carré à l'hectare). C'est un moyen qu'utilisent les forestiers pour établir le volume d'un peuplement ou d'un boisé. Lors de l'établissement d'une parcelle-échantillon, chaque arbre est visé à l'aide du prisme à une hauteur de 1,3 mètre (DHP, Diamètre Hauteur de Poitrine). L'illustration ci-dessous montre comment fonctionne le prisme et quand le forestier considère l'arbre visé pour en venir à établir la surface terrière. Pour la déterminer, il suffit de multiplier le nombre d'arbres retenus dans la parcelle, par deux. Par exemple, une parcelle-échantillon ayant neuf arbres aura une surface terrière de $18 m^2/ha$.



Arbre retenu



Arbre non retenu

